

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-786964
161192

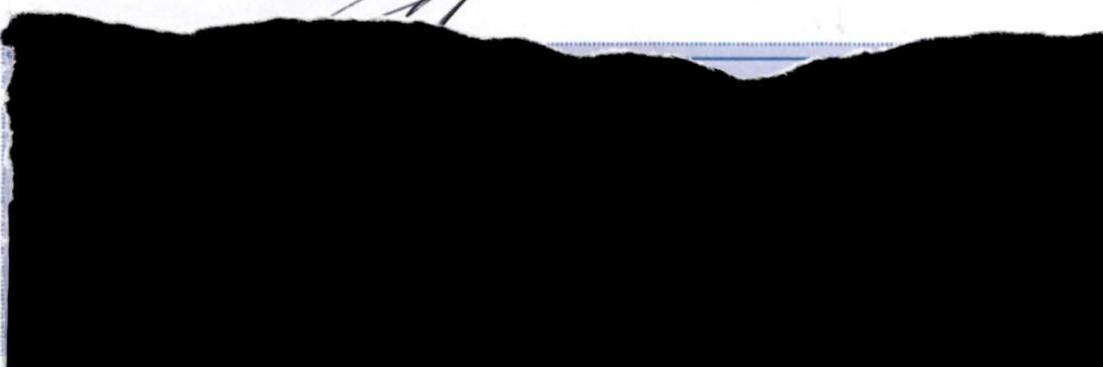


Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 2226	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	Retraite
Nom & Prénom : EL HAMZI NY AHMED			
Date de naissance : 31-08-56			
Adresse : 21 Rue 50 Hay Mandaroua			
Tél. : 0660548528 Total des frais engagés : 664,40 Dhs			

Autorisation CNDF N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin		
<p>Dr. Abdeltaziz BADR: Médecine Générale 129, Rue 25 Hay Mandaroua Ain Chock, Casablanca Tél.: 05 22 21 33 19</p> <p>05 AVR 2023</p>			
<p>Cachet du médecin :</p> <p>Date de consultation :</p> <p>Nom et prénom du malade : EL HAMZI NY AHMED Age: 66</p> <p>Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant</p> <p>Nature de la maladie : Affection longue durée et digestive</p> <p>En cas d'accident préciser les causes et circonstances :</p> <p>Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.</p>			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : 0 Casablanca Le : 05.04.2023
Signature de l'adhérent(e) :



Dr. Abdelaziz BADRI

Médecine Générale

Échographie

Expert Assermenté Près Les Tribunaux

Agréé Pour Délivrer Les Certificats

Médicaux du Permis de Conduire



الدكتور عبد العزيز بدري

الطب العام

الفحص بالصدى

خبير محلل لدى المحاكم

معتمد من طرف وزارة الصحة لتسليم

الشواهد الطبية لرخصة السيارة

05 AVR 2023

Casablanca, le..... الدار البيضاء، في :

EL HANZI Noulay Ahmed

109,00
1 - Zamox 1g

NS

PPV: 109DH00
PER: 01-26
LOT: M209

55,00
10x10ml + 2g - 6g

LOT: 253
PER: 01/2025
PPC: 55,10 DHS
PRODOT

- Dipropofol

NS

LOT: 220971
BLUO: 12/2025
69,00 DH

69,00.

- Dolina.

NS

دلينة مكرم
PHARMACEUTIQUE MOUKRIM
Tinana Ain Chock
Casablanca

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 218,00 DH
ID: 650240
Barcode: 6 118001 141876

218,00 X 2

NS

- Sectid 250

LOT: 220821
BLUO: 11/2025
63,30 DH

1 bouteille + 2g.

Dr. Abdell

Médecin
129, Rue 25 Hay Mandarouna
Ain Chock, Casablanca
Tél.: 05 22 21 33 19

- Ballongol

NS

14 x 31

514,40

129, Rue 25 Hay Mandarouna, Ain Chock, Casablanca 129، زنقة 25 هي منظرونا، عين الصق، الدار البيضاء -

Tél.: 05 22 21 33 19 - Gsm : 06 62 24 80 95 - Email : abdelaziz.badril@gmail.com

IF : 52809650 - ICE : 001708214000073 - INP : 091017053